

DEL2024-064



MAIRIE DE PEYMEINADE

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 25 septembre 2024
19H30

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

OBJET : Atlas de la Biodiversité Communale - Approbation du règlement du concours photo

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni le mercredi 25 septembre 2024 à 19 heures 30 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Evelyne HIRELLE - M. Christian PERTICI - M. Gilles CHIAPELLI - M. Emmanuel REDA - M. Christian LEBEGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Patricia DI SANTO - M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ - Mme Audrey MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR : M. Yann GAMAIN.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : Mme Andrée MARCKERT - Mme Huguette LACROIX - M. Jean-Michel BATTISTI - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - M. Pierre-François DERACHE - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - Mme Sophie PERCHERON - M. Joseph MATTIOLI.

POUVOIRS DE : Mme Andrée MARCKERT à M. Marc BAZALGETTE - Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN - Jean-Michel BATTISTI à Mme Catherine SEGUIN - Mme Fabienne WALLON à M. Gilles CHIAPELLI - Mme Nathalie SAGOLS à M. Pierre FAURET - M. Pierre-François DERACHE à Mme Catherine LE ROLLE - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Clarisse PIERRE à M. Michel DISSAUX - Mme Sophie PERCHERON à Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI à M. Eric VIDAL.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine LE ROLLE.

DOMAINE / THEME : ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITE

RAPPORTEUR : Marc BAZALGETTE

SYNTHESE

Les communes de Peymeinade et du Tignet se sont engagées dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) commun.

En partenariat avec le Conservatoire régional d'Espaces Naturels de la région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur (CEN PACA), cette démarche a pour objectif d'acquérir une connaissance de la biodiversité du territoire, de mener des actions de sensibilisation, de mobiliser les acteurs locaux et de mieux appréhender les enjeux environnementaux du territoire.

Dans ce cadre et afin de sensibiliser le grand public à l'environnement et à la biodiversité, il est proposé d'organiser un concours photo amateur, du 15 octobre au 30 novembre 2024, dont le thème est la "richesse de la biodiversité". Les modalités de ce concours qui comprend 4 catégories (faune, flore, paysages et jeunesse) sont fixées par l'établissement d'un règlement.

Les communes de Peymeinade et du Tignet effectueront à parts égales l'achat des lots destinés aux gagnants du concours photo et la réalisation de l'exposition qui en sera issue.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le règlement du concours photo lié à l'ABC, tel qu'annexé à la présente délibération.

Vu la délibération n°DEL2024-010 du 21 février 2024 portant sur la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité des Communes de Peymeinade et le Tignet en partenariat avec le CEN PACA ;

Vu le projet de règlement du concours photo réalisé dans le cadre de l'élaboration de l'ABC commun des communes de Peymeinade et du Tignet.

Monsieur Marc BAZALGETTE expose au Conseil Municipal :

Considérant que par délibération n°DEL2024-10 du 21 février 2024, les communes du Tignet et de Peymeinade se sont engagées dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) commun ;

Considérant que la réalisation d'un tel outil a pour objectif d'acquérir une connaissance de la biodiversité du territoire, de mener des actions de sensibilisation et de mobiliser les acteurs locaux pour mieux appréhender les enjeux environnementaux du territoire ;

Considérant qu'en partenariat avec le Conservatoire régional d'Espaces Naturels de la région Sud-Provence Alpes Côte d'Azur (CEN PACA), les communes du Tignet et de Peymeinade ont décidé d'organiser un concours photo pour sensibiliser le grand public aux richesses de la biodiversité de leur territoire ;

Considérant que le concours photo est organisé du 15 octobre au 30 novembre 2024, réservé aux photographes amateurs et qu'il comprend quatre catégories (faune, flore, paysages et jeunesse) ;

Considérant que le concours sera doté de récompenses et de lots qui seront remis aux gagnants de chaque catégorie, issus en nombre égal des deux communes ;

Considérant qu'une exposition des quarante plus beaux clichés réalisés dans le cadre du concours photo sera réalisée par les organisateurs puis montrée aux habitants dans chacun des territoires ;

Considérant que les communes de Peymeinade et du Tignet effectueront à parts égales l'achat des lots et récompenses destinés aux gagnants du concours photo, ainsi que la réalisation de l'exposition ;

Considérant que pour concrétiser ce concours photo, il y a lieu d'en préciser les modalités dans un règlement.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le règlement du concours photo amateur organisé du 15 octobre au 30 novembre 2024, dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), sur le thème de « la richesse la biodiversité ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** le règlement du concours photo amateur organisé du 15 octobre au 30 novembre 2024, dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur le thème de « la richesse la biodiversité », tel qu'annexé à la présente ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce dossier ;
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au budget.

VOTE : UNANIMITE

Peymeinade, le 25 septembre 2024

Le Maire,
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

La Secrétaire de séance,
Catherine LE ROLLE



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Catherine Le Rolle', written over a horizontal line.